

N° 2025-047

**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 –
BUDGET ANNEXE ZA PLAN CRUET**

L'an deux mil vingt-cinq le 26 mars, le Conseil Communautaire dûment convoqué le treize mars, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

Michel GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes BERARD Patricia, CHAMOUSSIN Bernadette, DUCHOSAL Sylviane, FAGGIANELLI Evelynne, FAVRE Maryse, LIMONTA VERTHIER Muriel, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, PAVIET Rose, VILLIEN Michelle
MM. SPIGARELLI Lucien, BOCH Jean-Luc, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC Jacques, FAVRE Didier, GOSTOLI Michel, HANRARD Bernard, PELLICIER André, URBAIN Xavier, VIBERT Christian

Absents excusés :

Mme GIROD-GEDDA Isabelle (donne pouvoir à M. Richard BROCHE)
MM. SILVESTRE Jean- Louis (donne pouvoir à M. Christian VIBERT), VILLIBORD Guillaume (donne pouvoir à Mme Maryse FAVRE)

Absents :

Mme ASTIER Fabienne
MM. MARCHAND-MAILLET Thierry, TRAISSARD Robert

En exercice : 27 Présents : 21 Absents : 6 dont pouvoir : 3

M. le Président, en sa qualité d'ordonnateur quitte la salle. La présidence est assurée par M. Jean-Luc BOCH, 1^{er} Vice-Président.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L21-31 et L1612-12,

Le compte administratif de l'exercice 2024 du budget annexe ZAC PLAN CRUET de la Communauté de Communes Les Versants d'Aime est joint en annexe.

Les résultats s'établissent ainsi qu'il suit :

CA 2024 / BUDGET ANNEXE ZAC PLAN CRUET			
	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes	145 320,00	75 681,40	221 001,40
Dépenses	101 309,09	0,00	101 309,09
Résultat de l'exercice	44 010,91	75 681,40	119 692,31
Report N-1	437 848,82	-334 423,16	103 425,66
Résultat de clôture	481 859,73	-258 741,76	223 117,97

Le compte administratif est conforme au compte de gestion tenu par Madame le Comptable Public.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 23
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 23
- nombre de votes « pour » : 23
- nombre de votes « contre » : 0

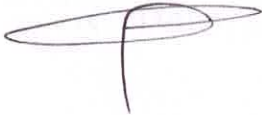
Vu l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales

APPROUVE le compte administratif 2024 du budget annexe ZA Plan Cruet.

FAIT ET DELIBERE LE 26 MARS 2025.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance
Michel GOSTOLI



Le Président,
Lucien SPIGARELLI

LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTEISE
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX

